

Le 10 mai 2010

Séance régulière du conseil de la Ville de Cap-Santé, tenue ce 10e jour de mai 2010 à 19h00 au lieu ordinaire des délibérations, 194 route 138 à Cap-Santé et ce, en conformité avec la Loi sur les cités et villes pour la province de Québec.

Sont présents M. le maire Jean-Yves Nobert ainsi que les membres du conseil des districts numéros :

1- M. Gilles Papillon	4- M. Vic Godin
2- M. Léo Jacobs	5- M. Denis Jobin
3- M. Mario Denis	6- M. Michel Bertrand

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de M. le maire Jean-Yves Nobert.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

(10-05-160) Ordre du jour – Adoption avec ajout

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé à la table du conseil, tout en y ajoutant l'item suivant:

7.1) Projet « Sensibilisation au bruit causé par les motocyclistes » - Demande d'aide financière

L'ordre du jour demeure ouvert pour la séance.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(10-05-161) Séance régulière du 12 avril 2010 - Procès-verbal - – Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 12 avril 2010, tel que déposé à la table du conseil, sauf en ce qui a trait à la résolution (10-04-150) qui devrait indiquer les coûts suivants :

« 4 bases de lampadaire à 600,-\$ chacun et ancrages (16 à 40,-\$), plus les taxes ».

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(10-05-162) États financiers 2010 – Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE suite à la présentation par Mme Josée Leclerc de la firme Bédard et Guilbault des rapports financiers annuels 2010, ce conseil adopte celui-ci qui montre un excédent de fonctionnement de 46 181,-\$, l'excédent non affecté se situe à 214 237,-\$.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

QUESTIONS DU PUBLIC NE FAISANT PAS L'OBJET DE CORRESPONDANCE

30 rue Noreau – Subdivision de terrain – Entrée d'eau

- ♦ *M. Pierre Goulet du 28 rue Noreau informe le conseil qu'il subdivise son terrain pour en faire deux, en vue d'une construction nouvelle. Le problème est que le numéro 30 rue Noreau a son entrée d'eau face au 28 et son tuyau d'aqueduc passe sur le terrain de M. Goulet. Qu'est-ce que le conseil entend faire pour régler ce problème?*

Après discussions avec M. Guy Germain et après avoir regardé les solutions suivantes :

- Traverser la rue Noreau par perfusion. Le coût de Nella (forage dirigé) est de 3 900,-\$ plus taxes, plus le temps mort à 550,-\$/heure, plus taxes. Plus notre temps hommes et autres matériaux. Ce serait très onéreux.
- Ouvrir la rue et traverser un tuyau 3/4, ce qui serait aussi très onéreux.
- La meilleure solution serait de partir un tuyau (1/2 pouce) à chacune des entrées d'eau (28 et 30 rue Noreau) et venir installer une nouvelle entrée d'eau. On croit que l'on éviterait les baisses de pression lorsque l'on ouvre les robinets.

Nous fournirons le coût à M. Goulet pour ces travaux et ce dès cette semaine.

- ♦ *Mme Massicotte de la rue du Marquis demande notre décision en ce qui a trait à la pose d'arrêts au coin de la rue Piché et Benoit.*

Il est prévu de traiter cet item à la correspondance.

(10-05-163)

C.C.U. du 26 avril – Procès-verbal – Entérinement

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE suite aux explications de M. Vic Godin, ce conseil entérine le procès-verbal de la séance du C.C.U. du 26 avril 2010 et fait siennes les recommandations y apparaissant.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Règlement #10-170 – Jour de registre – Compte rendu

Nous certifions que lors de la journée d'enregistrement du règlement #10-170 tenue le 22 avril :

- Le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement est de 2 461;
- Le nombre de demandes requis pour la tenue d'un scrutin référendaire est de 257.
- Le nombre de signatures apposées est de 7.

Le règlement est réputé approuvé.

(10-05-164)

Centre multifonctionnel – Architecte - Contrat – Adjudication – 1ere phase

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adjuge à la firme d'architectes Jacques et Gervais la première phase du contrat pour les plans et devis du Centre multifonctionnel, conformément à l'offre de services déposée le 15 avril 2010 au coût de 19 022,40 \$, plus taxes.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(10-05-165)

Centre multifonctionnel – Conception à un étage – Plan et devis préliminaires – Comparatif

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE suite aux discussions avec le conseil, celui-ci accorde un contrat pour une estimation d'un concept à un étage pour le centre multifonctionnel pour fin de comparaison avec le concept à deux étages.

Le coût de cette étude sera de 9 890,-\$ plus taxes, tel que décrit dans une offre datée du 20 avril 2010.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(10-05-166)

Demandes PIIA – Mai 2010 – Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

D'accepter les demandes faites dans le cadre de l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de Cap-Santé, le tout en entérinant les précisions et conditions formulées par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de sa réunion du 26 avril 2010, comme suit :

- 49 Vieux Chemin – Abattage d'un arbre en cour avant
- 26,28 Vieux Chemin – Couleur des portes extérieures pour s'harmoniser avec la toiture
- 15, rue Guillot – Garage – revêtement extérieur
- 21, rue Guillot – Aménagement de terrain
- 84, Vieux Chemin – Abattage d'un arbre en cour avant.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(10-05-167)

Demande d'autorisation à la CPTAQ – Lot 3 831 996

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, la Ville de Cap-Santé doit faire une recommandation à l'égard de tout projet soumis à la CPTAQ en vue de l'aliénation d'un terrain sis sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Ferme Tremblay & Boivin SENC a soumis à la Ville une demande en vue d'acquérir le lot 3 831 996 d'une superficie de 700, 5 m² appartenant à Madame Jeannine Leclerc Papillon;

CONSIDÉRANT QUE ce lot est cultivé depuis plusieurs années par la Ferme Tremblay & Boivin SENC;

CONSIDÉRANT QUE la propriété de Madame Jeannine Leclerc Papillon, comprenant les lots 3 831 996 et 3 831 997, est actuellement en vente;

CONSIDÉRANT QUE cette demande vise à permettre la vente du lot concerné par cette demande afin que la Ferme Tremblay & Boivin SENC puisse y poursuivre ses activités agricoles;

**II EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Michel Bertrand
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Léo Jacobs
ET RÉSOLU**

QUE le Conseil municipal de la Ville de Cap-Santé recommande à la CPTAQ d'autoriser cette demande déposée par la Ferme Tremblay & Boivin SENC.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(10-05-168)

Rue Noreau – Plan révisé

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte le plan révisé de la rue Noreau déposé par Promohab inc. Par ce dépôt, la résolution (10-04-133) adoptant la dérogation mineure au 38 rue Noreau devient caduque ainsi que toute autre résolution déposée pour le plan de cette rue.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

CORRESPONDANCE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Aucune demande à ce moment.

CORRESPONDANCE JUGÉE RELATIVE ET RÉSOLUTIONS RELATIVES

(10-05-169)

Classique Louis-Garneau – 14 et 15 août – Autorisation de passage

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le passage de la Classique Louis-Garneau qui se tiendra comme suit :

14 août – Challenge Louis-Garneau (Québec – Trois-Rivières)

15 août – Cyclo sportive Garneau – Cascades (Trois-Rivières – Québec) et
Classique Louis-Garneau (Montréal – Québec).

Les organisateurs devront s'occuper à leurs frais de toute la sécurité sur la portion de notre territoire.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(10-05-170)

Rue des Sittelles – Luminaire

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil demande l'installation d'un luminaire sur la rue des Sittelles.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Face au 105, Vieux Chemin

Une inconnue s'est plainte qu'elle ne peut garer sa voiture le long du Vieux Chemin face au motel car il y a des tréteaux placés en bordure de l'asphalte.

À cet endroit, les gens sont obligés de se stationner sur l'asphalte, il n'y a pas d'accotement car la rue est trop étroite, soit 7,19 mètres.

Le conseil n'a pas l'intention d'aller plus loin avec ce dossier car ce serait compliqué et surtout coûteux de situer les tréteaux à savoir s'ils sont sur notre propriété ou non.

(10-05-171)

Rue Noreau – Entrée d’aqueduc entre les 28 et 30

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE suite aux discussions, ce conseil recommande l’installation d’une entrée d’eau suite à l’émergence d’un nouveau terrain entre les 28 et 30 rue Noreau.

Un tuyau d’aqueduc partira de chacune des deux entrées (28, 30 Noreau) et ces tuyaux viendront se rejoindre pour former la nouvelle entrée. On en profitera pour installer l’entrée d’égout.

Les matériaux seront à la charge du propriétaire du nouveau terrain cadastré.

Adoptée à l’unanimité par les membres du conseil présents.

Développement Julien – Sentier pédestre

M. Gilles Papillon explique que l’on devra acheter quelques matériaux pour aménager le sentier qui reliera la rue des Goélands et la rivière Jacques-Cartier et ce, au coût de 181,89 \$ taxes incluses.

- Les abords du ruisseau Bourgoïn devront être nettoyés, on aura besoin des employés des travaux publics et de l’équipement pour disposer des déchets.
- On demande un dos-d’âne sur la rue des Hirondelles dû à la vitesse excessive remarquée sur cette rue.
- M. Papillon tient à s’assurer que les travaux d’aqueduc seront complétés dans le développement Julien.

(10-05-172)

Sentier pédestre – Développement Julien – Achat de matériaux – Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l’achat de 181,89 \$ de matériaux devant servir à l’aménagement du sentier pédestre entre la rue des Goélands et la rivière Jacques-Cartier.

De plus, le conseil autorise les employés des travaux publics à aider pour le nettoyage des abords du ruisseau Bourgoïn.

Adoptée à l’unanimité par les membres du conseil présents.

(10-05-173)

Financement de la collecte sélective municipale et future politique de gestion des matières résiduelles

ATTENDU QUE les municipalités et MRC du Québec sont responsables de la mise en œuvre de la Politique de gestion des matières résiduelles et des services de collecte sélective municipale sur leur territoire;

ATTENDU QUE le volume des matières résiduelles à traiter et à valoriser a doublé, passant de 7 millions de tonnes en 1994 à plus de 14 millions de tonnes en 2008;

ATTENDU QUE les municipalités et les MRC du Québec ont investi plus de 5 G\$ dans la gestion des matières résiduelles, dont plus de 1 G\$ en valorisation des matières secondaires depuis 10 ans;

ATTENDU QUE le régime établi par le gouvernement du Québec pour compenser les municipalités et les MRC pour les services de collecte sélective municipale n'a remboursé au mieux que 35 % des coûts réels engagés par celles-ci pour les années 2007, 2008 et 2009;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec s'était engagé à compenser à 100 % les coûts des municipalités et des MRC pour les services de collecte sélective, et ce, dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier avec les municipalités;

ATTENDU QUE la nouvelle politique de gestion des matières résiduelles proposée par le gouvernement du Québec hausse les objectifs de récupération et de valorisation à atteindre et élargir les responsabilités des municipalités aux institutions, commerces et industries ainsi qu'aux résidus de construction, rénovation et démolition;

ATTENDU QUE le projet de loi n° 88, qui établit les mécanismes de financement en soutien à la future politique, ne reconnaît pas l'ensemble des coûts réels assumés par les municipalités pour les services de valorisation et de collecte sélective dispensés par celles-ci, et qu'en conséquence elles ne recevront jamais une véritable compensation à 100 %;

ATTENDU QUE le projet de loi n° 88, en plus de ne pas reconnaître l'ensemble des coûts assumés par les municipalités, reporte à 2015 l'atteinte d'une pleine compensation pour les municipalités, en contradiction avec l'engagement gouvernemental inscrit dans l'Entente de partenariat fiscal et financier;

ATTENDU QUE, dans le cadre du projet de loi n° 88, les journaux n'auront pas à compenser monétairement les municipalités et les MRC au même titre que les autres matières mises en marché, en contradiction avec les principes d'utilisateur et de pollueur/payeur;

**Il est proposé par M. le conseiller Léo Jacobs
Appuyé par M. le conseiller Denis Jobin
Et résolu**

QUE les municipalités et les MRC refusent que leurs citoyens et citoyennes paient, par l'intermédiaire de leurs taxes foncières, pour subventionner les entreprises qui bénéficient des services municipaux de collecte sélective pour valoriser les produits qu'ils mettent en marché;

QUE le gouvernement du Québec respecte l'engagement pris de compenser les municipalités à 100 % des coûts réels engagés par celles-ci pour les services de collecte sélective municipale dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier signé avec les municipalités;

QUE cette résolution soit acheminée à monsieur Jean Charest, premier ministre du Québec, madame Line Beauchamp, ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, madame Pauline Marois, chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, monsieur Scott McKay, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'environnement et de développement durable, monsieur André Villeneuve, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales, monsieur Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités, monsieur Michel Matte, député de la circonscription de Portneuf.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(10-05-174)

Intersection rues Piché et Benoit

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise la pose d'arrêt obligatoire à l'intersection des rues Piché et Benoit (3 faces).

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(10-05-175)

Fondation des services santé et sociaux de Portneuf – Souper bénéfice

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil mandate le maire et sa conjointe pour assister au souper bénéfice de la Fondation des services santé et sociaux de Portneuf au coût de 50,-\$ par participant.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(10-05-176)

Service incendie – Directeur – Temps accordé pour responsabilité

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil octroie à M. Guy Germain un montant équivalent à 35 heures de travail au salaire horaire du directeur des travaux publics pour sa responsabilité inhérente au poste de directeur du service Incendie.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Emploi Été Canada

M. Michel Bertrand a eu confirmation que le comité touristique recevra une contribution financière pour l'emploi d'un étudiant pendant 8 semaines à 40 heures/semaine.

(10-05-177)

15, côte du Quai – Demande de Mme Lucie Giroux

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l'émission d'une copie conforme de la description technique du 15 côte du Quai préparée par M. Éric Lortie, a.g. en contrepartie d'un montant de 500,-\$.

Adoptée à la majorité.

M. le conseiller Denis Jobin enregistre sa dissidence.

Salle de réunion du presbytère – Nomination officielle

M. Denis Jobin rappelle que le jeudi 13 mai à 17h00, on inaugurera officiellement la salle de réunion du presbytère au nom de « SALLE FÉLIX-GATIEN ».

Tous les membres du conseil y sont invités.

(10-05-178)

Éclairage extérieur – Journée d'information – Inscription gratuite

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l'inscription de Mme Marie-Pierre Beaupré et M. Jacques Blais au cours de formation sur l'éclairage extérieur qui se donnera à Québec le 21 octobre 2010 de 8h30 à 15h30. L'inscription est gratuite.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(10-05-179)

1^{er} rendez-vous des bassins versants – Inscription

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise M. le conseiller Michel Bertrand à s'inscrire au 1^{er} Rendez-vous des bassins versants de la zone de gestion de l'eau des rivières Sainte-Anne, Portneuf, La Chevrotière et Belle-Isle qui se tiendra le 10 juin à Saint-Casimir.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(10-05-180)

Compétition cycliste Pont-Rouge/Cap-Santé – Autorisation

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise la tenue de la compétition Pont-Rouge/Cap-Santé qui se tiendra le 1^{er} juin sur les territoires de Pont-Rouge et Cap-Santé.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(10-05-181)

298 route 138 – Tas de remblai – Contravention

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil est d'avis que l'on devrait émettre deux constats d'infraction au propriétaire du 298 route 138 qui ne respecte pas notre réglementation en laissant son tas de remblai en bordure de la route 138.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Assurances – M.M.Q. – Rencontre

Le conseil est d'avis qu'il y a lieu de rencontrer les représentants de la M.M.Q. pour scruter à la loupe nos besoins en assurances.

(10-05-182)

Stationnement incitatif – Centre La Rencontre

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil confirme que la Ville de Cap-Santé offre à la Corporation de transport régional de Portneuf, six emplacements de stationnement au Centre La Rencontre et en assure l'éclairage, l'entretien et le déneigement. Le lien sera identifié par des affiches autorisées par la Ville en coopération avec la Corporation de transport régional de Portneuf.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(10-05-183)

Noël d'antan – Coordination avec la Ville

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adhère à la demande formulée par le Comité du Noël d'Antan concernant la coordination de l'événement qui prévoit entre autres :

- ♦ Planifier, coordonner et gérer l'ensemble du transport pour les visiteurs sur le site;
- ♦ Planifier, coordonner et gérer la sécurité sur le site;
- ♦ Planifier, coordonner et gérer la salubrité du site
- ♦ Et autres demandes formulées dans le courriel du 11 avril 2010.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(10-05-184)

Coordonnateur de soccer et arrosage des jardinières et plates-bandes – Salaire horaire

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
 APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
 ET RÉSOLU**

QUE ce conseil confirme le salaire du coordonnateur de soccer, M. Pierre-Luc Marchand, ainsi que son emploi en tant qu'arroseur de plates-bandes et jardinières à 10,50 \$/heure pour l'été 2010.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Chemin du Bois-de-l'Ail – Vitesse à 50 km/heure – Point de vue du Club Quad Nature inc.

M. Daniel Rémillard, président du Club Quad Nature inc., informe le conseil que si la vitesse de 50 km/heure dans le chemin du Bois-de-l'Ail est élevée à 80 km/heure comme le restant, plus aucun véhicule hors route ne pourra traverser ce chemin rendant à néant les investissements de 2008-2009 sur le nouveau pont.

Le conseil demande une rencontre avec le ministère des Transports du Québec au sujet de ce dossier.

(10-05-185)

Contrat de déneigement – Annulation

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
 APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
 ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte la lettre envoyée à Entreprises de déneigement Portneuf inc. concernant le non renouvellement du contrat de déneigement pour les années 2010-2011 et ce conformément à l'article 3.3 du devis de soumission.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(10-05-186)

**Inventaire des émissions de gaz à effet de serre et plan de réduction des dites émissions
 Engagement d'Enviro-Accès**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
 APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
 ET RÉSOLU**

QUE ce conseil engage la firme Enviro-Accès inc. pour présenter une demande d'octroi au ministère des Ressources naturelles du Canada, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ou tout autre organisme concerné pour la préparation d'un inventaire des émissions de gaz à effet de serre et un plan de réduction desdites émissions sous les conditions suivantes :

- En aucun temps, un coût ne peut être chargé à la Ville et ce sous aucun prétexte pour la production de cet inventaire et du plan de réduction.
- Le coût de cet inventaire et le plan relèvent des deniers du programme élaboré par les ministères concernés.
- La production de cette étude n'engage en rien la Ville de Cap-Santé pour la réalisation future des recommandations y apparaissant.

La Ville s'engage à fournir le temps des employés pour sortir les données que l'on possède sur les sujets abordés.

La Ville a un préjudice favorable à mettre en application certaines réalisations suggérées dépendant du coût associé et du temps de récupération de l'investissement.

Le conseil mandate le maire et le secrétaire-trésorier pour signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Déneigement – Formation camion et tracteur

Le conseil demande de s'informer à la F.Q.M. pour obtenir une liste de formateurs pour ces équipements.

(10-05-187)

ZIP – Adhésion 2010

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le renouvellement de notre adhésion pour l'année 2010 à la Zone d'intervention prioritaire de la Région de Québec et Chaudière-Appalaches au coût de 60,-\$.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(10-05-188)

Salle Albert-Fortier – Contrat d'entretien préventif – Renouvellement

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil renouvelle le contrat d'entretien avec la firme G.G. Réfrigération de la salle Albert-Fortier au coût de 337,50 \$ plus taxes entrant en vigueur du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2011 et qui prévoit trois visites, soit en juillet, novembre et avril.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Transport adapté – Demande de l'APH de Portneuf

L'Association des personnes handicapées de Portneuf demande que l'on fasse pression auprès du Transport adapté pour obtenir des services de transport proportionnels à notre participation financière.

M. Paulin Leclerc, secrétaire-trésorier, de Saint-Basile et représentant de la Ville mandataire pour le transport adapté, m'informe que des études sont en cours et qu'il attend des réponses d'autres instances mais le dossier est vraiment en marche.

Suite à ces explications, le conseil est d'avis qu'il n'y a pas lieu de donner suite à cette demande pour le moment, compte tenu qu'il semble que la demande n'ait été signifiée que le 10 février 2010. On sait pertinemment que leur demande engendre une étude complexe et peut être très coûteuse pour l'avenir.

Rallye des lieux historiques et culturels – Demande d'appui financier

Mme Christine Genest, au nom d'un regroupement de commerçants, artistes et artisans, veut organiser un rallye de découvertes historiques et culturelles sur le territoire de Cap-Santé. Elle demande un appui de 800,-\$ pour ce projet estimé à 2 000,-\$.

Le conseil est d'avis de rencontrer Mme Genest à propos de cette demande.

(10-05-189)

Réforme du système cadastral – Mise à jour

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil confie à la M.R.C. de Portneuf la tâche de procéder à une entente globale avec le regroupement des arpenteurs ayant leur place d'affaires sur le territoire de la Municipalité régionale de comté de Portneuf pour et au nom de la Ville de Cap-Santé et des autres municipalités qui y consentent, pour la prise de relevés techniques nécessaires à la mise à jour de la cartographie topographique minimale (1 : 1 000);

QUE ce conseil confie à la M.R.C. de Portneuf la tâche de réaliser la cartographie assistée par ordinateur en corrigeant le fichier numérique de la carte topographique minimale 1 : 1 000 de la Ville de Cap-Santé.

Le coût est estimé à :

** Relevés sur le terrain :	13 200,-\$
Cartographie (M.R.C.) :	<u>500,-\$</u>
Total	<u>13 700,-\$</u>

** M. Éric Lortie, a.g., effectuera les relevés sur le terrain.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(10-05-190)

Comité touristique – Demande financière

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le versement d'un montant de 1 000,-\$ au Comité touristique de Cap-Santé tel que prévu au budget 2010.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Carte Costco – Renouvellement

Le conseil désire reparler en juin de ce renouvellement et demande de regarder l'alternative d'une carte d'affaires.

(10-05-191)

Accumulation d'eau – 223, 324 et 328 route 138 – Correctif à apporter – Demande d'appui au député

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil demande au député de Portneuf M. Michel Matte son appui concernant une demande au M.T.Q. de Portneuf de corriger les accumulations d'eau sur la route 138 (223, 324 et 328 route 138).

Le M.T.Q. nous répond ne pas pouvoir intervenir pour le moment à moins que la Ville envisage un projet d'infrastructures dans ce secteur.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(10-05-192) **Comptes payés et à payer au 30 avril 2010 – Entérinement et Adoption**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil entérine le paiement des comptes payés au 30 avril 2010 pour un montant de 43 194,28 \$ et approuve les comptes à payer au 30 avril 2010 au montant de 59 198,74 \$.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(10-05-193) **Projet « Bruit sur la route 138 » - Affiche**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l'achat d'environ 20 affiches et deux poteaux pour un montant de 2 344,-\$, taxes incluses, dont une partie devrait être payée par le M.T.Q.

Ces affiches serviront à sensibiliser les motocyclistes à notre campagne contre le bruit.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(10-05-194) **Projet « Bruit sur la route 138 » - Sondage**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise une dépense de 500,-\$ environ pour les frais de poste pour envoyer un sondage aux résidants de la route 138 et des rues avoisinantes concernant les différentes sources de bruit.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

PÉRIODE RÉSERVÉE AU CONSEIL

RAPPORT DES COMITÉS

Comité de transport régional (M. Léo Jacobs)

- En juin, le premier parcours partira de Saint-Raymond vers Pont-Rouge et Québec. Plus tard, le 2^e parcours partira de Deschambault vers Québec.

M.R.C. de Portneuf (M. Jean-Yves Nobert)

- M. René Savard aimerait présenter les services offerts par le CLD de Portneuf.

On les rencontrera au caucus de juin.

- La C.P.T.A.Q. va se prononcer sur les îlots résidentiels qui mettront fin une fois pour toutes aux demandes particulières d'utilisation à des fins résidentielles de parties de terrain situées dans la zone agricole. Ces îlots sont un ensemble de terrains qui sont déjà en partie occupés par des résidences.

Comité sur le bruit le long de route 138 (M. Michel Bertrand)

- Une conférence de presse aura lieu à la fin mai.
- Le FM 93 semble intéressé à nous interviewer.

Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (M. Michel Bertrand)

- À l'école anglaise, ils sont très heureux du projet sur l'élevage d'alevins qui ont présentement 2-3 cm.

O.M.H. de Cap-Santé (M. Denis Jobin)

- On comblera la vacance du logement #11 d'ici peu.

M. Denis Jobin mentionne que l'on a commencé à scruter les dépenses de la Ville.

Comité d'embellissement (M. Vic Godin)

- On préconisera l'entretien des îlots floraux par des bénévoles attirés à un îlot en particulier.

De plus, on a reçu des commentaires positifs concernant l'aménagement du quai.

QUESTIONS DU PUBLIC SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

(10-05-195)

Salle Albert-Fortier – Interrupteur pour le chauffage

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise la pose d'un interrupteur du chauffage à la salle Albert-Fortier.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(10-05-196)

Tournoi de dards – Médaille de bronze

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil félicite mesdames Pauline Voyer et Claudette Brown ainsi que messieurs Jacques Jackson et Marcel Lavallée pour avoir remporté la médaille de bronze au tournoi de dards Québec-Chaudière-Appalaches.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussigné, certifie, par les présentes, qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-avant ont été autorisées.

Jacques Blais
Secrétaire-trésorier

(10-05-197)

Levée de la séance - Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Maire

Secrétaire-trésorier

Le 25 mai 2010

Séance spéciale du conseil de la Ville de Cap-Santé, tenue ce 25e jour de mai 2010 à 10h00 au lieu ordinaire des délibérations, 194 route 138 à Cap-Santé et ce, en conformité avec la Loi sur les cités et villes pour la province de Québec.

Sont présents M. le maire Jean-Yves Nobert ainsi que les membres du conseil des districts numéros :

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| 1- M. Gilles Papillon | 4- M. Vic Godin |
| 2- M. Léo Jacobs | 5- M. Denis Jobin |
| 3- M. Mario Denis | 6- M. Michel Bertrand |

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de M. le maire Jean-Yves Nobert.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

Avis de convocation – Reconnaissance

Tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu l’avis de convocation accompagné de l’ordre du jour.

(10-05-198) Vitesse dans le chemin du Bois-de-l’Ail

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil s’engage à limiter la vitesse dans le chemin du Bois-de-l’Ail à 50 km/heure à partir de l’intersection de la route 138 et du chemin du Bois-de-l’Ail jusqu’à 100 mètres dépassé la route des Érables.

Un signal avancé de vitesse sera installé à 200 mètres de la route des Érables pour prévenir de la vitesse permise.

Le conseil s’engage à modifier son règlement dans les semaines à venir.

Adoptée à l’unanimité par les membres du conseil présents.

(10-05-199) Centre multifonctionnel – Entente avec le MAMROT – Autorisation

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le maire à signer pour et au nom de la Ville de Cap-Santé le protocole d’entente relatif à l’octroi d’une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.3 du Fonds Chantiers Canada-Québec pour le projet de construction d’un centre communautaire (dossier numéro : 800267).

Adoptée à l’unanimité par les membres du conseil présents.

- *D’un commun accord, les membres du conseil décident de discuter des sujets suivants :*
 - Bibliothèque – C.R.S.B.P. - Assemblée annuelle - Représentant
 - Conférence sur le bruit
 - Route 358 – Vitesse – Abaissement – Demande au M.T.Q.

(10-05-200)

Bibliothèque – C.R.S.B.P. - Assemblée annuelle - Représentant

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil mandate M. Gilles Papillon pour représenter la Ville de Cap-Santé à l'assemblée annuelle du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc., qui se tiendra à l'hôtel Plaza Québec, le 9 juin en soirée.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(10-05-201)

Conférence sur le bruit

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l'achat de beignes et de café pour la tenue de la conférence sur le démarrage du projet de sensibilisation sur le bruit occasionné par les motos qui se tiendra le 1^{er} juin à 10h00.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Le conseil demande que soient enlevés les tas de terre près de la rue des Sureaux.

(10-05-202)

Route 358 – Vitesse – Abaissement – Demande au M.T.Q.

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

Compte tenu de l'ouverture de la rue des Sureaux et suite aux remarques de citoyens (ennes) au sujet de la vitesse sur la route 358, ce conseil demande au M.T.Q. d'abaisser la vitesse sur la route 358, à partir du Bar l'Âme Sœur (33 rang St-Joseph) jusqu'à l'intersection de la route 138. Selon le Conseil, la vitesse de 70 km/heure devrait être autorisée sur cette portion de route.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussigné, certifie, par les présentes, qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-avant ont été autorisées.

Jacques Blais
Secrétaire-trésorier

(10-05-203)

Levée de la séance spéciale – Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
ET RÉSOLU**

QUE la présente séance spéciale soit levée.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.